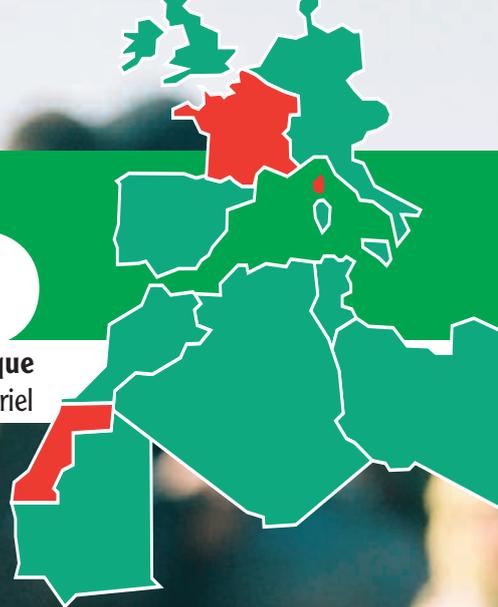


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouié Démocratique
numéro 134 – janvier février mars 2006 – 3,5 € – trimestriel



30 ANS DE LUTTE

Nous avons fêté le 27 février 2006, en plein cœur du Sahara libéré, le 30^e anniversaire de la RASD. Au même moment se tenait la Conférence EUCOCO ; à cette occasion, l'association est intervenue sur le thème de la solidarité. Aussi, ces quelques mots, prononcés devant un public venu de partout, nous ont semblé appropriés pour un éditorial !

Comment nommer la solidarité ?

C'est d'abord le respect et le partage de valeurs et de convictions communes qui réunissent dans une même dynamique capable de transformer la réalité, militants et sympathisants français et sahraouis. Priorité est donnée au politique c'est-à-dire à la création de situations solidaires qui permettent d'affirmer l'existence du peuple sahraoui et le respect de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et de créer les moyens pour engager les nécessaires batailles. L'articulation de l'humanitaire et du politique nous permet de mettre en action ces exigences et de créer de multiples formes de coopération avec les Sahraouis dont le journal Sahara Info rend compte régulièrement (programmes culturels, accueils des enfants chaque été, existence de réseaux de solidarité, jumelages). Ces démarches cohérentes, chaleureuses nous permettent de nous adresser aux élus, à la presse, etc. L'autre exigence est de favoriser les situations qui permettent d'associer le plus grand nombre en France comme au Sahara et de solliciter ainsi les multiples compétences, les multiples engagements propres à développer des coopérations dans les campements et à sensibiliser tous azimuts en France en dépit de nos très faibles moyens.

La situation des zones occupées nous impose plus que jamais d'élargir cette solidarité. En effet, beaucoup se joue au Sahara occidental. Nous essayons d'y être présents à travers l'engagement d'avocats, de la presse. Salut particulier à Gonfreville l'Orcher qui a financé partie de ces actions. Impossible de ne pas évoquer la situation récente et les pluies qui ont provoqué tant de dégâts dans les campements. En cette triste circonstance, il faut malgré tout constater que la solidarité en action a fonctionné en Algérie, en Espagne, un peu partout en Europe et en France. Merci aux élus présents du Mans, de Gonfreville, de Rezé, de Vitry, d'avoir voté des aides substantielles, ainsi que le CCFD et aux militants des comités qui se sont mobilisés.

Régine Villemont Secrétaire générale de l'Ass. des Amis de la RASD

Les nouvelles de la RASD

30.09.2005

Ali Lmrabet, journaliste marocain, déclare à Madrid que le Maroc utilise l'immigration illégale dans ses négociations avec l'Espagne afin de faire pression dans la question du Sahara occidental et des droits humains au Maroc.

03.10.2005

Le Maroc signifie son accord pour la reprise de l'opération des échanges de visites entre les populations des camps et leurs parents au Sahara occidental.

02.10.2005

Interrogé par François Soudan, le chef de l'État mauritanien déclare : « Quant à l'affaire du Sahara, notre position est connue : stricte neutralité, parfaite conformité avec les décisions internationales en la matière et recherche constante d'une solution consensuelle. »

10.10.2005 60^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Le représentant du Maroc déclare que son pays a définitivement affirmé à James Baker qu'il n'acceptait pas ce qui, dans son plan, s'écartait du concept de solution politique fondée sur l'autonomie dans le respect des prérogatives de souveraineté du Maroc, « un plan sorti de l'imagination de James Baker et qui n'engage que lui-même. »

13.10.2005 ONU Rapport du Secrétaire général

14.10.2005 Pêche

Le commissaire européen pour la pêche, Joe Burg, refuse, lors d'une conférence de presse, de répondre à la question de savoir si les eaux territoriales sahraouies sont comprises dans l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE, qui devrait être ratifié en 2006.

03.11.2005

Le Front Polisario, signe l'Appel de Genève « pour la renonciation universelle aux mines antipersonnel » et « le respect du droit international humanitaire ».

26/27.10.2005 Parlement européen

Résolution présentée par les principaux groupes parlementaires demande la protection et le respect de leurs droits et aux autorités du Maroc de libérer immédiatement les défenseurs des droits de l'homme.

28.10.2005 ONU Résolution du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité a prorogé à l'unanimité le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril 2006 et réaffirmé « sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ».

30.10.2005 Accords de Madrid

En réponse à une question d'un parlementaire, le gouvernement déclare que les accords de Madrid du 14 novembre 1975 ont transmis l'administration du territoire au Maroc (et à la Mauritanie) mais pas la souveraineté sur le Sahara occidental. Selon l'ONU, rapport Hans Corell de 2002, l'Espagne ne pouvait transmettre sa qualité de puissance administrante mais seulement ses pouvoirs administratifs sur le territoire.

11.11.2005 Manifestation à Madrid

À l'appel des associations espagnoles de solidarité avec le peuple sahraoui, 30 000 personnes ont participé à une « Marche pour la liberté du peuple sahraoui ».

06.11.2005 Phosphates

15 ouvriers sahraouis de l'entreprise Phosboucraa, privés de leurs droits lors du transfert de l'entreprise exploitant les phosphates du Sahara occidental de l'Espagne au Maroc en 1976, ont déposé plainte devant les tribunaux marocains.



INONDATIONS

9, 10 et 11 février 2006

Quelques jours après la catastrophe naturelle des pluies torrentielles, l'Association réagit et s'adresse à la presse et au réseau solidaire en France.

Pluies catastrophiques dans les campements sahraouis. Des milliers de personnes réfugiées sont sinistrées. Des pluies très violentes se sont abattues pendant trois jours du 9 au 11 février 2006 sur les campements de réfugiés sahraouis, provoquant d'énormes dégâts et créant des milliers de sans-abri. Maisons, écoles, dispensaires construits en briques de terre séchée ont littéralement fondu. **Les eaux ont monté, emportant effets personnels et réserves de nourriture. Le Croissant rouge sahraoui et le HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés) estiment que 50 % des logements sont détruits, laissant 50 000 personnes sans abri dans les principaux campements, Aoussert, El Ayoun et Smara et 27 février.** Cette situation dramatique, qui affecte depuis une semaine des dizaines de milliers de personnes, est d'autant plus grave que les Sahraouis vivent depuis trente ans dans l'exil ; dans une situation de grande précarité.

L'Association des Amis de la RASD exprime sa profonde sympathie à tous les sinistrés. Elle demande au gouvernement français et aux organisations d'aide humanitaire de se joindre à l'effort international d'aide d'urgence. Elle lance, de son côté, **un appel à la solidarité pour la reconstruction rapide des campements sahraouis sinistrés** – ≤

Paris, le 15 février 2006

L'aide se met en place

La gravité des destructions dans les campements, liées aux pluies continues qui se sont abattues sur la Hamada de Tindouf en février a ému et alerté beaucoup d'entre nous. Réactions individuelles, collectives, désir de venir vite en aide.

Plusieurs initiatives ont été lancées : à Limoges le CLSPS, à Rezé ERM/Pays de Loire, les Éclairieurs de Loon, le Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, le Secours Populaire, l'APAPS Palaiseau avec le Conseil Général de L'Essonne. De son côté, l'Association des Amis de la RASD a appelé très vite à la solidarité et a réuni plusieurs contributions – Le Mans, Gonfreville, Vitry sur seine, le CCFD et celles de ses adhérents et sympathisants – qui vont lui permettre de contribuer à la reconstruction des campements.

La dernière réunion de la plate-forme solidarité, du 24 mars 2006, a défini trois orientations :

- aide à la reconstruction d'un bâtiment collectif
- aide à reconstruction d'un quartier dévasté
- collecte de matériel au cours de l'été pour l'envoi d'un conteneur

La mission dans les campements du 14 au 21 avril 2006 nous a permis de mieux apprécier la situation et d'y adapter notre réponse. Au cours d'une rencontre de travail avec le ministre de la coopération, Monsieur Salek Baba, les présents (Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, Association havraise un camion-citerne, APAPS Palaiseau, AA RASD) ont choisi d'aider en priorité la willaya de Smara, par un appui direct à 5 familles d'Haouza et à 5 familles de Tifariti et par l'aide à la reconstruction de la crèche à coupoles de Smara. Des aides d'urgence (CLSPS Limoges, Comité de jumelage de Gonfreville) avaient été données en février au campement du 27 février, elles seront complétées pour la reconstruction des bâtiments de l'école du 27 février, en partie détruite.

En avril, déjà, nous avons noté les multiples chantiers qui s'activent à reconstruire bâtiments individuels et collectifs et la réelle solidarité qui existe depuis février entre les familles, les voisins, qui a permis « *aux plus atteints* » de récupérer très vite des conditions de vie « *presque normales* ».

Tous ceux et celles rencontrés se sont dits aussi très émus de la solidarité algérienne, très rapidement sur place, très active avec plusieurs caravanes venant avec l'essentiel pour la vie, de l'élan espagnol, européen...

20.11.2005

Le ministre des zones occupées de la RASD assiste au congrès des socialistes français (SPS).

23/26.11.2005 Congrès de l'UJSARIO

26.11.2005 Désengagement

Le plus grand fonds suédois de pension, Seventh AP funds, a décidé de vendre ses participations de 1,25 million de couronnes dans Kerr McGee en février de l'année prochaine.

29.11.2005

Selon l'hebdomadaire marocain Tel Quel, le roi du Maroc Mohamed V et son fils, le futur Hassan II, avaient planifié en 1960 l'occupation militaire de la Mauritanie. Quinze ans avant la Marche Verte, le Maroc préparait l'annexion de ce dernier pays, invoquant sa « *souveraineté historique* » sur lui comme sur le Sahara espagnol et une partie du Sahara algérien.

18.12.2005 Pétrole

Le Front Polisario annonce à Londres que six compagnies pétrolières britanniques, parmi elles Premier Oil, ont été retenues pour l'attribution de licences d'exploration pétrolière pour les 12 lots off shore mis en concours par la RASD.

26.12.2005 Reconnaissance

Le ministre des Affaires étrangères uruguayen Reinaldo Gargano, l'Uruguay a annoncé sa reconnaissance officielle de la RASD, 82 États reconnaissent actuellement la RASD.

23.12.2005

La Commission européenne a approuvé le règlement du nouvel accord de pêche de l'UE avec le Maroc, qui octroie à l'Espagne 95 licences de pêche dans les eaux sous souveraineté et sous administration marocaine, donc aussi dans les eaux territoriales sahraouies. L'accord doit encore être approuvé par le parlement.

04/05.01.2006

Réuni en session ordinaire, le Secrétariat National a réaffirmé « *la volonté du Front Polisario de poursuivre sa coopération avec l'ONU* ». Il a salué les manifestations pacifiques en faveur des droits nationaux à la liberté et à l'indépendance. Il a estimé que l'ONU a également le devoir de « *protéger les ressources naturelles sahraouies et de les préserver du pillage méthodique organisé par le Maroc* ». Il a aussi appelé l'Union européenne à réviser « *les termes de son accord de pêche avec le Maroc* ».

19/23.01.2005 Forum social mondial, Bamako

Une délégation sahraouie de 26 personnes a participé à Bamako au 6^e Forum social mondial. La question du Sahara a été au programme d'ateliers dans le cadre de la thématique « *Guerre et paix* » sous le titre « *Sahara, dernière colonie d'Afrique* ». Comme lors d'autres réunions internationales, des perturbateurs marocains ont tenté d'empêcher la discussion.

20.01.2006

Le Président de la République, Mohamed Abdelaziz, a participé à La Paz à la cérémonie d'investiture du nouveau président bolivien, Evo Morales. La Bolivie et la RASD entretiennent des relations étroites de coopération et d'amitié depuis la reconnaissance de la RASD par la Bolivie le 14 décembre 1982.

17.01.2006 Prospection pétrolière

La RASD a annoncé le lancement officiel de la soumission pour l'obtention de permis de prospection du pétrole on shore dans les territoires sahraouis. La formule proposée prévoit que les sociétés détentrices d'un permis de prospection entameront leurs activités après le recouvrement de la souveraineté de la République sahraouie sur l'ensemble de ses territoires.

18.01.2006 Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité s'est réuni en session spéciale consacrée au conflit du Sahara occidental.

24/29.01.2006

Forum social mondial, Caracas

27/29.01.2006

Conférence préparatoire du Forum social maghrébin
Pendant trois jours, 400 alter mondialistes des pays du Maghreb et des associations issues de l'immigration ont discuté à Bouznika des orientations de leur action commune. Une délégation sahraouie a pris part aux travaux, conduite par six activistes sahraouis dont cinq venus de El Ayoun et Smara (Lahcen et Lahoussine Moutik, Lahbib et Abdessalam Eddymaoui, N'guia Bouda, Mohamed Ahmed Tirsal), ainsi que treize étudiants-es de Casablanca. La délégation a été chaleureusement accueillie par les participants.

30.01.2006

La Secrétaire d'État à la coopération espagnole, Leire Pajin, a déclaré que l'Espagne a une « obligation historique » envers le peuple sahraoui, affirmant que son pays doit œuvrer afin de trouver une solution définitive et juste au conflit du Sahara occidental.

01.02.2006

Les députés européens Caroline Lucas et de Raül Romeva déposent une question écrite au Conseil de l'UE à propos de la délimitation des zones maritimes de pêche dans le nouvel accord de pêche UE-Maroc.

03.02.2006 Danemark

Lors d'une session plénière du Parlement danois, sur l'exploitation des ressources halieutiques selon l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, Hans Christian Schmidt, ministre danois de l'agriculture et de la pêche, a précisé que son gouvernement ainsi que d'autres pays européens ont demandé des assurances auprès de la commission européenne au sujet de la légalité de cet accord tant au plan du droit international qu'en ce qui concerne le respect du statut du Sahara occidental, en tant que territoire non autonome.

04.02.2006

Le Croissant Rouge Sahraoui a lancé un appel « urgent » à toutes les organisations humanitaires. Il avertit que le « stock de sécurité des matières alimentaires de base, entamé depuis janvier 2006, sera épuisé en mars prochain ».

07.02.2006 Conférence internationale

La conférence internationale sur le patrimoine culturel de la RASD s'est déroulée dans les campements avec la participation de scientifiques des universités de Gironne, de Madrid et de l'université argentine de Fasta ainsi que d'intellectuels sahraouis. Le groupe universitaire de Gironne, composé de Gabriel Alcalde, Joan Lluís Alegret, Carlos Serra, Narcis et Joaquim Soler, a présenté une brochure intitulée « *Les peintures rupestres préhistoriques de Rekeiz Lemgasem* »

08.02.2006 Équateur

L'Équateur et la RASD ont annoncé le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux États. L'Équateur avait reconnu la RASD en 1983 mais avait retiré sa reconnaissance le 11 juin 2004.

11.02.2006 Catastrophe naturelle

« Des pluies torrentielles, jamais vues dans la région depuis celles de 1994, ont frappé les camps de réfugiés sahraouis, sans interruption, du jeudi 9 aux premières heures du samedi 11, causant des dégâts matériels et plusieurs blessés. »

12.02.2006

Le Croissant Rouge Sahraoui (CRS) lance un appel urgent « à tous les gouvernements et organisations internationales ». Plus de 12 000 familles, soit environ 60 000 personnes au moins sont sans abris. Réunion extraordinaire du Conseil des ministres sahraoui et constitution d'une cellule de crise du gouvernement. L'armée algérienne a dépêché sur place des équipes médicales spécialisées ainsi que des aides d'urgence. 4 000 tentes, 10 000 couvertures, de grandes quantités de médicaments et d'aliments divers. Une cellule d'urgence, regroupant le CRS, le

Témoignage

Des pluies très violentes et continues se sont abattues pendant trois jours consécutifs sur tous les campements sahraouis (sauf sur celui de Dakhla). Des secours d'urgence (tentes, alimentation) ont été dépêchés très vite en particulier de la part de l'Algérie puis du HCR, du PAM et de l'Union Européenne pour venir en aide aux situations les plus dramatiques ou extrêmes. Toutefois ces inondations vécues douloureusement dans les camps n'ont pas causé de morts ni de blessés graves. Un séjour prévu de longue date lié à la commémoration du 30^e anniversaire de la RASD nous a permis d'être sur place quelques jours après l'inondation (nous sommes arrivés le 25 février 2006) et de mieux apprécier la situation pour en faire part en particulier aux donateurs, ONG, réseau des villes amies et jumelées, comités d'entreprises et associations solidaires avec les Sahraouis.

Habitations et bâtiments en dur ont été touchés

Tous les campements, institutions isolées ont été touchés et plus particulièrement le campement du 27 février, l'école d'infirmière (près du campement de Smara), l'école du 9 juin, complètement détruite. Nous avons également constaté de gros dégâts à Smara et à El Ayoun, suivant d'autres interlocuteurs (CRS) le campement d'Aousert a été également gravement abîmé.

Deux types de destruction

Les dégâts causés aux habitats et aux biens des familles sur l'ensemble des campements, liés à la pluie continue qui a en quelque sorte fait fondre des bâtis en brique crue. Suivant la qualité de la construction, son ancienneté, les bâtis ont plus ou moins résisté. Certains sont en train d'être reconstruits, consolidés ou abattus quand il y a trop de risques. Des bâtiments collectifs comme les écoles de village ont été également lourdement endommagés. Ainsi la partie en brique crue de l'école d'Houza a été en partie détruite (murs effondrés, salles de classes inutilisables). Au 27 février de nombreux équipements collectifs sont également dans ce cas.

Les dégâts causés par le débordement des eaux des oueds qui ont emporté des quartiers entiers ne laissant après leur passage que ruines et amas de boues.

Le débordement des oueds a tout emporté

Au 27 février Le campement a été traversé par un flot puissant qui a détruit sur la longueur du camp et sur une largeur de plusieurs mètres maisons et tentes. Les habitants sont relogés ailleurs, voisins, familles ou ont planté leur tente plus loin sur une hauteur.

À Smara Plusieurs quartiers des villages d'Houza, Jdéria, (et d'autres) ont également été traversés par un flot puissant. Suivant les témoignages d'habitants, les gens concernés par l'arrivée du flot se sont précipités vers la route goudronnée plus en hauteur en se mettant ainsi à l'abri. Nous avons pu noter « l'extension de fait » de Smara, les habitants ayant installé leurs tentes dans des secteurs plus élevés jusque-là inoccupés.

À l'école du 9 juin Ensemble scolaire isolé d'un campement disposant d'un internat et pouvant accueillir 800 jeunes. Cette école est complètement détruite, on dirait une "école bombardée", c'est ainsi que nous avons réagi en la visitant le 1^{er} mars.

À l'école d'infirmières Ensemble de formation isolé à quelques kilomètres de Smara. Le bâtiment important disposant de salles de classe, bibliothèque et internat a été très endommagé.

Les Sahraouis ont réagi avec énergie et courage à cette situation de catastrophe naturelle. Beaucoup reste à faire et particulièrement la reconstruction ou la restauration de bâtiments collectifs très touchés. Il n'est pas trop tard pour adresser vos dons.

**Envoyer vos dons à CCP 19 303 94 K PARIS
AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05
avec la mention : sinistrés sahraouis**

Questions au Ministre des Affaires Étrangères

Au Sénat, Madame Nicole Borvo Cohen, Sénatrice du Groupe Communiste, a formulé à deux reprises (en octobre 2005 et en janvier 2006) une question écrite auprès du Ministre des Affaires Étrangères relative à la position de la France sur la tenue du référendum et sur les droits humains.

Monsieur Douste Blazy y a répondu en mars de manière « fort diplomatique » en s'alignant le mieux possible sur les Nations Unies... Il semble par ailleurs bien optimiste dans son appréciation de la situation au Sahara occidental. « La France a observé avec inquiétude la dégradation de la situation qui avait marqué 2005. Celle-ci a retrouvé aujourd'hui davantage de stabilité ». Monsieur Douste Blazy distingue, comme à chacun de ses courriers et ainsi que le font les responsables du Quai d'Orsay, l'humanitaire et le politique. **Aussi, l'AA RASD espère un engagement humanitaire français plus ample et plus diversifié. La situation récente des campements au bord de la pénurie alimentaire et ravagés par des pluies torrentielles plaide en faveur de cet engagement.**

À l'Assemblée Nationale, Monsieur Jacques Remiller, Député Maire de Vienne et membre de la majorité UMP a également adressé au Ministre en février une question écrite. Il n'a pas reçu de réponse à ce jour. À noter que Monsieur Remiller a répondu avec attention et régulièrement à nos sollicitations, il nous a transmis sa question.

Question écrite à Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères

« Jacques Remiller appelle l'attention de M. le Ministre des Affaires Étrangères sur la situation du peuple sahraoui qui réclame pacifiquement l'application du droit à l'autodétermination (droit inscrit depuis 1963 aux Nations Unies, faisant l'objet de multiples résolutions et inscrit dans un plan de règlement accepté par les parties Maroc et Front Polisario en 1991). La France est membre permanent du Conseil de Sécurité. Elle entretient des relations étroites avec les autorités marocaines. Elle a défendu publiquement, dans le passé, à diverses reprises, le droit à l'autodétermination des peuples. N'est-il pas aujourd'hui de notre devoir de dire haut et fort que l'avenir de ces peuples et de cette région est dans le respect des résolutions de l'ONU et dans l'organisation du référendum d'autodétermination. Il lui demande quelles initiatives le gouvernement français entend mettre en œuvre afin que s'ouvre enfin la voie à l'autodétermination du peuple sahraoui. »

La ratification de l'accord de pêche Maroc/Union Européenne de nouveau reportée

Après ratification par les instances européennes, cet accord aurait dû entrer en application le 1^{er} mars 2006. Mais, en raison des oppositions à certains articles, son adoption est repoussée. Le 28 juillet 2005 le Maroc et l'UE ont conclu un accord de partenariat sur la pêche qui inclut, illégalement, le domaine maritime du Sahara occidental.

Un large mouvement d'opinion s'est constitué en Europe pour demander le respect des eaux territoriales sahraouies et l'application du droit international concernant la protection des ressources naturelles. Face aux protestations du Front Polisario, à l'opposition à cet accord par la Suède, le Danemark, la Finlande et le Royaume Uni et de députés européens, l'adoption de l'accord a pris du retard. Pour couper court aux légitimes résistances, une procédure d'urgence pour la ratification de l'accord a été demandée par le Conseil des ministres de l'Europe au Parlement Européen. Celui-ci a résisté aux pressions et rejeté, le 4 avril 2006, l'adoption de la procédure par 127 voix contre 53 voix. L'eurodéputée Karin Scheele, présidente de l'intergroupe parlementaire « Paix pour le peuple sahraoui » notait que « Pour la première fois un débat sur l'accord de pêche a été imposé au parlement européen ». La campagne demandant un amendement de l'accord continue. La question de la ratification de l'accord de pêche doit revenir devant le Parlement Européen à la mi-mai.

Philippe Riché

PAM et le HCR est mise en place.

13.02.2006

L'Agence espagnole de coopération internationale en collaboration avec les communautés autonomes et les ONG affrète trois avions pour acheminer du matériel. La Commission européenne a accordé une somme de 900 000 euros, le gouvernement suisse 200 000 dollars, l'Agence andalouse de coopération 350 000 euros, les comités de soutien au peuple sahraoui en Europe et dans le monde ouvrent des comptes pour la récolte de fonds.

15.02.2006

Le gouvernement italien a décidé de « débloquer une aide d'urgence » d'une valeur de 85 000 euros.

17.02.2006

Arrivée du premier avion-cargo du HCR. Le Portugal, la France, l'Italie, la Belgique et les USA ont offert leur assistance logistique.

19.02.2006

Les États-Unis font un don de 50 000 dollars aux réfugiés sahraouis. Les églises norvégiennes avec le soutien de leur gouvernement acheminent une aide de 350 000 euro.

13.02.2006

« Toute recherche de solution (au conflit du Sahara occidental) se fera dans le cadre des résolutions du conseil de sécurité et de l'ONU », a indiqué à Fès le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Jack Straw, au cours de sa visite de quelques heures au Maroc.

13.02.2006

Lancement de la campagne Fish Elsewhere/Pêchez ailleurs! - Pas de pêche européenne au Sahara occidental! 19 organisations appellent les élus du Parlement Européen et les États membres de l'UE à expressément interdire toute pêche par des bateaux européens dans les eaux du Sahara occidental.

11-13.02.2006

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a contredit lundi à Ifrane (Maroc) ceux qui à Rabat s'entêtent à mettre en relation le Front Polisario avec le terrorisme d'Al Qaeda. « À mon avis il y a d'autres zones bien plus propices à l'apparition de l'extrémisme que le Sahara occidental », a déclaré Rumsfeld.

20.02.2006

Bachir Mustapha Sayed a rencontré les étudiants sahraouis sur l'île de la Jeunesse. 600 Sahraouis étudient actuellement à Cuba. Le ministre sahraoui de l'Éducation a déclaré qu'en 30 ans plus de 2000 jeunes Sahraouis ont obtenu un titre universitaire à Cuba et le même nombre a été formé comme techniciens.

30^e anniversaire de la RASD

Dans la wilaya d'El Ayoun des défilés populaires et des expositions autour des activités traditionnelles et artisanales des réfugiés ont précédé la Conférence internationale pour la solidarité avec le peuple sahraoui. Le lendemain les invités se sont rendus à Tifariti, localité située dans les zones libérées de la République sahraouie, à environ 350 km à l'ouest de Tindouf, pour assister aux cérémonies de commémoration.

27.02.2006 Tifariti

Un imposant défilé militaire de fantassins des deux sexes, suivis de troupes montées sur 150 chameaux, a ouvert la cérémonie en présence d'une foule de Sahraouis et des nombreux hôtes d'honneur, dont deux ministres algériens ainsi que des représentants de divers gouvernements (Union africaine, Afrique du Sud, Angola, Guinée Bissau, Kenya, Mauritanie, Nigeria, Tanzanie, Cuba, Mexique, Timor oriental, Venezuela, etc.) et d'associations de solidarité, d'ONG, de parlementaires et d'élus politiques du monde entier.

Destruction de mines antipersonnel

Le Front Polisario a procédé à la destruction de 3 000 mines.

DOSSIER SYNDICATS

28.02.2006 6^e Sahara marathon

02.02.2006 Espagne

« *Mon gouvernement veut contribuer, dans le cadre des Nations unies, à la recherche d'une solution politique juste, durable, acceptée par les parties et respectueuse du droit à l'autodétermination* », a précisé M. Zapatero dans une lettre adressée au président sahraoui.

28.02.2006 USA

William Jordan, responsable pour le Maghreb au Département d'État à Washington, dans une conférence à Paris: « *Les parties du conflit, le Polisario et le Maroc, doivent négocier entre elles avec l'aide de l'Algérie et de la Mauritanie* ».

14.03.2006 Algérie/USA

Le secrétaire d'État adjoint américain chargé des Affaires du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de la Péninsule arabique, David C. Welch, déclare à Alger que « *les États-Unis sont très attentifs et suivent de près cette question [du Sahara]. Nous estimons qu'il est important pour la stabilité et la sécurité de la région de parvenir à une solution.* »

09.03.2006

Le service juridique du parlement européen, saisi par la Commission du Développement, a exprimé son avis sur l'étendue géographique de l'accord de pêche, qui porte sur « *les eaux relevant de la souveraineté ou de la juridiction du Maroc* ». Il conclut que l'accord n'est pas contraire au droit international et relève que ce qui est important c'est qu'une part de la contribution financière de la Communauté soit adressée au développement des populations locales du Sahara occidental. Il suggère un amendement détermine les garanties nécessaires et la possibilité de suspension de l'accord au cas où les populations du Sahara occidental ne reçoivent pas ce qui leur revient.

14.03.2006 Algérie/USA

Le secrétaire d'État adjoint américain chargé des Affaires du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de la Péninsule arabique, David C. Welch, déclare à Alger que « *les États-Unis sont très attentifs et suivent de près cette question [du Sahara]. Nous estimons qu'il est important pour la stabilité et la sécurité de la région de parvenir à une solution.* »

16.03.2006 Exploration pétrolière

Suite à l'offre d'attribution de permis en mai 2005, le gouvernement de la RASD a annoncé avoir conclu huit accords d'exploration pétroliers et gaziers avec neuf firmes. Premier Oil limited, Ophir Energy Company limited, Europa Oil and Gas plc, Maghreb Exploration limited, Osceola Hydrocarbon limited, Nighthawk Energy limited, Encore Oil plc et Comet Petroleum limited.

22.03.2006 Union européenne

Accord de pêche avec le Maroc. La commission du développement a repoussé de justesse les amendements qui voulaient interdire la pêche dans les eaux territoriales sahraouies. L'affaire retourne à la commission de la pêche.

Une rencontre syndicale a eu lieu à Rome en octobre dernier, elle nous donne l'occasion de donner la parole aux syndicalistes. Les syndicats français ont dès 1975 soutenu les Sahraouis. L'accueil des enfants sahraouis par plusieurs comités d'entreprise a resserré des liens un peu distendus. Nous souhaitons avec ce dossier, réactiver les contacts entre les syndicats français et les Sahraouis et favoriser leurs engagements tant politiques qu'humanitaires.

L'autre enjeu est bien sûr la présence de syndicalistes marocains en Italie et la difficulté à créer les conditions d'un premier dialogue. Les syndicalistes, par leur culture, ont la volonté d'y contribuer tout en restant très fermes sur les principes et sur le respect du droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Conférence syndicale de solidarité avec le peuple sahraoui et pour le futur du Sahara occidental

Le 28 et le 29 octobre 2005 a été organisée à Rome, par CGIL, CISL et UIL, la III^e Conférence syndicale de solidarité avec le peuple sahraoui et pour le futur du Sahara occidental. La Conférence a été ouverte par les relations de Andrea Amaro, du Département International CGIL, et de Mohamed Cheikh, Secrétaire Général UGTSARIO, l'organisation syndicale sahraouie. Les travaux ont été conclus par une intervention de Titti Di Salvo, Secrétaire Confédérale CGIL.

À la réunion ont participé et parlé les représentants des syndicats suivants : UGTSARIO Sahara occidental – CGIL Italie – UGT Confederal Espagne – CC-00. Confederal Espagne – UGTA Algerie – OUSA Organisation Unité Syndicale Africaine – COSATU Afrique du Sud – CGTP Portugal – CGT France – SUD Rail France – CISC Belgique – CIG Galicie/Espagne – ELA-STB Pays Basque/Espagne

Plusieurs organisations syndicales ont envoyé des messages de soutien : FGTB Belgique – CNV Pays Bas – GGCL Grèce – IGMetall Allemagne

En outre, des représentants des Partis politiques, tels que la Marguerite, la Réfondation Communiste, les Démocrates de Gauche, ont participé, ainsi que la Représentation de la République Arabe du Sahara Démocratique à Rome (RASD) et l'Association italienne pour l'amitié avec le peuple sahraoui, représentée par la Secrétaire Générale Marisa Rodano et par le Président Luciano Ardesi, qui ont activement collaboré avec nous à la préparation de l'initiative.

En accord avec l'UGTSARIO, nous avons invité les organisations syndicales marocaines (CDT/FDT/UGTM/UMT/UNTM), qui ont participé et expliqué leur position sur la question du Sahara occidental. Position différente de la nôtre et de celle des autres organisations syndicales présentes, car elles considèrent la question du Sahara occidental comme un problème intérieur au Maroc.

Malgré un débat souvent dur, nous considérons la présence des syndicats du Maroc comme un fait nouveau et positif. Nous travaillerons activement pour transformer ce qui est, dans la situation présente, un très difficile débat, dans un dialogue, qui puisse concrètement contribuer à créer les conditions favorables à une solution pacifique et juste du conflit du Sahara occidental, suivant la tradition pacifiste du syndicat et dans l'intérêt de tous les travailleurs. Cet engagement est la meilleure contribution que nous pouvons mettre à la disposition des syndicats de cette zone, auxquels nous sommes liés par des liens d'amitié très forts et par les milliers de travailleurs marocains qui vivent en Italie, dont plusieurs sont membres de la CGIL et des autres syndicats italiens.

Résolution finale

Les Organisations syndicales signataires de ce document et qui ont participé à la Conférence de solidarité avec les travailleurs sahraouis et pour un futur de paix au Sahara occidental, tenue à Rome le 28 et 29 octobre 2005, expriment leur profonde préoccupation pour les conditions de vie et de travail et pour la répression qui sévit dans la zone.

Les syndicats demandent la pleine application des droits établis par la Charte des droits de l'homme et par les conventions internationales pour tous les hommes et les femmes qui travaillent au Sahara occidental et ils croient que l'initiative de solidarité internationale, pour favoriser le dépassement de la situation en cours, doit être renforcée, y compris la relance des projets de coopération internationale, afin d'améliorer les conditions de travail, sanitaires et de vie aussi bien dans les territoires occupés que dans les camps de réfugiés. **Dans ce but, un rôle important revient à l'Union Européenne dans le cadre d'une nouvelle et plus forte coopération euroméditerranéenne.**

La Conférence croit que tout le mouvement syndical doit appuyer et soutenir l'initiative de l'UGTSARIO et favoriser l'ouverture d'un dialogue et d'une phase de coopération avec les syndicats du Maroc, qui ont participé à la Conférence, pour mettre fin à l'état de guerre et au gaspillage des ressources économiques et humaines qui en découlent et qui pourraient servir à démarrer une nouvelle politique de développement dans l'intérêt de tous les peuples de cette zone et du Maghreb.

L'existence de positions différentes ne doit pas rendre impossible une mobilisation unitaire des syndicats pour atteindre une solution pacifique du conflit, la reconnaissance du droit de chaque peuple à l'autodétermination dans le respect du droit international et de la coexistence pacifique. Les organisations syndicales soussignées, participantes à la Conférence, partagent les positions des Nations Unies, en particulier la résolution 1495 et le plan de paix pour l'autodétermination du Sahara occidental élaboré par James Baker, et elles saluent favorablement la résolution adoptée par le Parlement Européen, le 27 octobre.

En particulier, l'utilisation des ressources naturelles (phosphates, pétrole, pêche) doit se passer dans le respect du droit international et dans l'intérêt de la population qui vit dans la zone, dans un esprit de coopération. Pour cette raison, l'accord de pêche entre l'Union Européenne et le Royaume du Maroc doit être révisé, en ce qui concerne les eaux territoriales du Sahara occidental.

Pour donner une suite à ces engagements, **les organisations syndicales participantes à la Conférence, s'engagent, avec les syndicats Marocains et Sahraouis, à la réalisation d'une mission conjointe au Maroc et au Sahara occidental** et invitent les organisations syndicales internationales d'y participer, pour soutenir le dialogue, le respect des droits de l'homme et l'amélioration des conditions de vie et de travail, aussi selon les Conventions de l'OIT, la fin de la discrimination des travailleurs, la libération des prisonniers politiques et la liberté d'expression et de circulation, conformément à la Déclaration Universelle des Droits Humains. Dans le même temps, les organisations syndicales mettront à l'exécution les mesures aptes à favoriser le travail de l'UGTSARIO parmi les compatriotes immigrés, d'une manière cohérente avec tout ce qu'on a fait pour les autres mouvements migratoires et elles soutiendront la demande d'adhésion de l'UGTSARIO aux organisations syndicales internationales. Cette Conférence se propose l'unification de tous les travailleurs contre la guerre, pour une solution pacifique du conflit, selon les délibérations de l'Autorité internationale légitime, comme les Nations Unies, sachant que c'est là l'objectif du syndicalisme comme le prouve son histoire.

Rome, 29 octobre 2005

UGTSARIO Sahara occidental – **CGIL** Italie – **UGT Confederal** Espagne – **CC-00. Confederal** Espagne – **UGTA** Algérie – **OUSA** Organisation Unité Syndicale Africaine – **COSATU** Afrique du Sud – **CGTP** Portugal – **CGT** France – **SUD Rail** France – **CISC** Belgique – **CIG** Galicie/Espagne – **ELA-STB** Pays Basque/Espagne

Réactions de SUD Rail

Mandaté par la Fédération SUD Rail (SNCF), je me suis rendu à la Conférence intersyndicale de Rome (28 et 29 octobre 2005) pour soutenir l'initiative de l'UGTSARIO. En effet, la reconnaissance du droit de tous les peuples à l'autodétermination est une des valeurs essentielles défendues par le syndicat SUD Rail. J'ai été « étonné » de la seule présence de la confédération CGT pour représenter la France... les autres Confédérations françaises ont-elles peur de froisser une certaine politique française? Bref, la qualité des échanges ainsi qu'un début de dialogue avec les représentants des syndicats Marocains sont de nature à espérer. Enfin, le cas des travailleurs de Phosboucrâa m'a fortement interpellé. Solidaire des Travailleurs, qui luttent, SUD Rail, souhaite un règlement de ce ou ces conflits dans le respect du droit international.

Pour SUD – Rail Pascal Mangin

Les nouvelles des territoires occupés

08.09.2005 Union Européenne

L'intergroupe européen pour le Sahara occidental appelle le Maroc à libérer sans plus tarder les 37 prisonniers politiques sahraouis et requiert de la communauté internationale son intervention pour régler le conflit du Sahara occidental. Amnesty International déclenche une campagne d'envoi de lettres au ministre de la Justice marocain.

23/24.09.2005 El Ayoun

Au cours de deux nuits des drapeaux de la RASD de divers formats sont affichés dans les rues et avenues principales.

29.09.2005 Suspension de la grève de la faim

Après 51 jours de grève de la faim, les prisonniers politiques sahraouis décident l'arrêt « provisoire » de la grève. Ils maintiennent leur attachement « vigoureux » au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et appellent l'ONU à le mettre en œuvre de façon urgente.

07.10.2005

L'Instance équité et réconciliation (IER, officielle, chargée de faire la lumière sur les graves violations des droits humains sous le règne de Hassan II) annonce avoir localisé les lieux d'ensevelissement de 50 personnes victimes de disparition forcée, dont 43 Sahraouis.

20.10.2005

Les manifestations contre la présence marocaine se poursuivent sans discontinuer dans les diverses localités du Sahara occidental. La contestation a aussi gagné les écoles et lycées.

11.10.2005

Des familles de Sahraouis décédés dans les bagnes marocains refusent de négocier avec la délégation de l'IER, elles exigent : l'identification fiable grâce à des examens d'ADN ; des certificats officiels de décès, spécifiant les circonstances réelles de celui-ci ; la reconnaissance officielle par l'État marocain de sa responsabilité ; la restitution des dépouilles aux familles en vue de leur enterrement ; le jugement des responsables et l'indemnisation des familles. L'AMDH, le FMVJ-France et le Comité (marocain) de coordination des familles des disparus et des victimes de la disparition au Maroc ont formulé des réserves et des exigences identiques.

30.10.2005

Dans la nuit du 30 au 31 octobre à El Ayoun les événements ont pris une tournure dramatique. Alors qu'un drapeau sahraoui avait été hissé sur un immeuble à l'avenue de Smara, les forces de police sont intervenues et ont isolé un petit groupe de jeunes Sahraouis. L'un d'eux, Hamdi Lembarki, a perdu connaissance à la suite des coups reçus sur la tête. Conduit à l'hôpital et opéré, il est officiellement décédé le 31 vers 16 heures. La famille du défunt a refusé la mise en terre de la victime, exigeant une enquête neutre.

03.11.2005

Selon le journaliste espagnol Luis de Vega une chape de plomb règne sur El Ayoun. À la veille de la commémoration du 30e anniversaire de la marche verte, le déploiement policier en uniforme et surtout en civil, empêche toute manifestation indépendantiste. Même la nuit, les jeunes ne peuvent plus se rassembler. Souvent, des gens s'approchent du journaliste pour lui dire discrètement « *No somos marroquíes* », ou bien « *Viva el Frente Polisario* ». Les plus jeunes utilisent l'internet et évitent d'utiliser les téléphones mobiles, qui sont sur écoute.

01.11.2005

Le parti d'opposition marocain, « *Ennahj Edimoukrati* » (Voie démocratique) a demandé dans un communiqué l'ouverture

d'une « enquête transparente sur les circonstances de la mort de Lembarki Hamdi Mahjoub ».

04/05.11.2005 El Ayoun

Des centaines de jeunes Sahraouis sont sortis dans différentes rues, brandissant des drapeaux nationaux sahraouis et scandant des slogans saluant le Front Polisario.

13/14.11.2005 El Ayoun

Après une courte accalmie, les manifestations reprennent à El Ayoun avec une ampleur jamais égalée jusqu'à présent, particulièrement autour des établissements scolaires.

22.11.2005

Procès des défenseurs des droits humains 1^{er} séance.

30.11.2005 Rapport

Publication du rapport de l'avocat français M^e Sedillot qui avait assisté en tant qu'observateur au procès de Ahmed Hammia à Dakhla le 3 août dernier.

03.12.2005 Tantan

Le Sahraoui Lekhlifa Abba Cheikh Ould Embarek ould Ali, vendeur ambulant, a été interpellé par le policier Ahmed Nejib, violemment frappé par le policier, transporté à l'hôpital Lekhlifa est décédé en route. Ce décès a déclenché des manifestations de la population locale sahraouie, protestant contre le crime. La manifestation s'est ensuite muée en une marche pour l'indépendance à travers les rues de la ville.

05.12.2005 El Ayoun

Manifestations nocturnes dans plusieurs quartiers. Sit-in des étudiants sahraouis du collège El Khansa réprimé par la police. À la suite de quoi 12 ou 14 étudiants ont été exclus du collège.

08.12.2005

L'Association marocaine des droits humains AMDH dénonce les « exactions graves » commises durant le mois de novembre 2005 contre la population sahraouie.

11.12.2005

Nouvelle lettre du président sahraoui au secrétaire général de l'ONU, pour demander que la population civile sahraouie du territoire soit protégée.

12.12.2005

Les premiers détachements d'une troupe estimée à 20 000 soldats ont été déployés dans les villes occupées du Sahara occidental. Vêtus en civil, ces militaires ont pour tâche d'aider les divers corps de police dans la répression.

13/14.12.2005 procès des militants sahraouis

Les condamnations varient de 6 mois à 3 ans de prison ferme. Un collectif de 13 avocats assurait la défense. Une douzaine d'avocats étrangers ont assisté au procès. Les accusés ont fait leur entrée devant la cour en scandant des slogans en faveur du référendum au Sahara occidental. Ils ont tous déclaré être des militants des droits de l'homme sahraouis. Ils ont tous affirmé être pour l'autodétermination du peuple sahraoui et l'indépendance du Sahara occidental.

Tous les accusés sont acquittés des crimes graves dont ils étaient accusés, mais reconnus coupables des délits formulés dans les actes d'accusation.

22.12.2005

Smara Une grande manifestation indépendantiste

05/06.01.2006

Les manifestations se sont poursuivies dans les villes sahraouies occupées, El Ayoun et Dakhla ainsi qu'à Assa (sud du Maroc).

14.01.2006

Enterrement du jeune Sahraoui tué par des policiers à El Ayoun le 30 octobre dernier. L'ambiance dans la ville au moment des funérailles est décrite par une association anti-indépendantiste de la façon suivante: (...) des milliers d'éléments de forces de l'ordre tous corps confondus quadrillent la ville d'El Ayoun ce matin pour parer à toute manifestation à caractère séparatiste

Autour de Rome Rencontre avec la CGT

Jean-Jacques Guigon, responsable Afrique à la CGT, est très attentif à la situation des Sahraouis. Il était à Rome à la conférence intersyndicale. Il répond aux questions de Sahara Info.

Est-ce que tu peux tout d'abord te présenter ?

Jean-Jacques Guigon. Je suis chargé de Mission à l'Espace « Europe Internationale » de la CGT. Je milite essentiellement sur l'Afrique subsaharienne, mais je travaille également, sous la responsabilité de Jean-François Courbe Conseiller Confédéral, sur le dossier Sahraoui. Je suis allé dans les camps de réfugiés de Tindouf, participé à la Conférence de Saragosse (Espagne), et je représentais la CGT à la Conférence syndicale sur le Sahara occidental qui s'est tenue à Rome les 28 et 29 octobre derniers.

Justement, au sortir de cette Conférence, qu'elles sont tes premières réflexions ?

Avant de répondre le plus précisément possible à cette question, je voudrai dire ceci. Ce qui m'apparaît de plus en plus difficile sur ce dossier, c'est que défendre la cause sahraouie, défendre l'UGTSARIO, serait taxé d'être politiquement et définitivement pro algérien et anti-marocain. C'est syndicalement insupportable, et c'est sans doute une des difficultés objectives qui fait obstacle à l'élargissement du camp des défenseurs de la cause sahraouie.

Je profite de cette interview pour redire que la CGT n'a ni ennemi ni adversaire dans le monde syndical. Elle n'a pas non plus de partenaire privilégié. Elle veut militer et travailler avec toutes les confédérations qui le souhaitent.

Affirmer cela facilite lucidité, objectivité, et liberté d'expression sur notre perception de la situation de chaque pays dans le domaine social, en termes de démocratie, d'intérêts économiques et géopolitiques.

Affirmer cela concernant le Sahara occidental ne veut pas dire pour autant que l'on met un signe égal entre le pays qui aide, et celui qui bloque un processus. Cela veut simplement dire que la situation est un peu plus compliquée qu'un simple coup de crayon séparant le Bien et le Mal. Il me semble important de dire en préalable qu'il ne saurait y avoir une ligne de partage entre ceux qui seraient plus proches du syndicalisme algérien, et ceux qui seraient plus proches du syndicalisme marocain. Nous avons au contraire, individuellement et collectivement à conforter une ligne de convergence rassemblant toutes celles et ceux qui veulent œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme, de l'autodétermination, pour le respect des résolutions de l'ONU. C'est ainsi je le redis, que l'on élargira peut-être le cercle de la solidarité donc de l'efficacité, autour de nos camarades et amis syndicalistes de l'UGTSARIO. J'en ai en tout cas, l'intime conviction.

Pour en venir maintenant ma question sur la Conférence de Rome...

À l'évidence elle a été difficile, parfois tendue, et sera sans doute, malheureusement d'une portée assez limitée. Je retiens tout de même, et c'est extrêmement important, la présence pour la première fois de nos camarades marocains. Je m'en félicite, et félicite le syndicalisme italien d'avoir réussi cela. Bien sûr, et c'est normal pour une première rencontre de ce type, les positions des uns et des autres ont été très tranchées. Sans mauvais jeux de mots, je dirai que chacun a marqué son territoire. Par exemple nos camarades marocains sont venus avec leur certitude, leur vérité, et leur évidente volonté de limiter l'espace de négociation à leur vision nationaliste de l'Histoire. Ce n'est pas anormal pour une première rencontre, mais à l'évidence l'esquisse d'une solution syndicale est ailleurs.

Et où selon la CGT ?

Ce serait très immodeste que d'affirmer avec certitude le savoir. Je le redis cette rencontre a eu le mérite d'exister, ce peut être un point de relance important. Pour autant, et pour ne parler que du syndicalisme français, il n'a échappé à personne que seule la CGT en tant que Confédération Syndicale était présente à Rome. Dans ce genre de Conférence on remarque bien évidemment le présent, mais aussi les absents. Il faut donc syndicalement au sein de l'Europe et du Maghreb travailler sereinement et courageusement à l'élargissement de la solidarité, travailler à la recherche d'une solution juste, respectant le droit d'un peuple à exister, son droit à l'autodétermination, son droit Finalement au bonheur.

De ce point de vue, est ce que la CGT a fait une proposition à la Conférence ?

Oui, tout à fait, car ne pas arriver à élargir syndicalement le camp de ceux qui œuvrent dans le sens du règlement du conflit, c'est faire du surplace, et en la matière faire du surplace, c'est reculer, et l'on ne saurait s'y résoudre.

J'ai donc, au nom de la CGT, proposé d'interpeller sur ce sujet la CES, la CISL et la CMT, car elles et nous, comment pouvons nous être en réflexion sur le syndicalisme international de demain sans y intégrer une exigence de réponse juste et rapide fortement réaffirmée pour des travailleurs bâillonnés, emprisonnés et privés de patrie? La Conférence a acté le principe d'une mission des syndicats présents à Rome pour se rendre sur place (dans les camps, dans la zone libérée ainsi qu'au Maroc). J'ai proposé d'ouvrir cette mission en lançant une invitation à s'y joindre à la CES, à la CISL et à la CMT.

Est-ce que nous ne sommes pas là déjà dans l'utopie ?

Hier l'homme regardait les étoiles, demain il va se poser sur Mars. On ne peut laisser indéfiniment une jeunesse, un peuple dans la souffrance, la désespérance et l'oubli ! Faisons tous en sorte, ensemble ou sur des chemins parallèles, que ce qui peut passer aujourd'hui encore pour une utopie, soit demain une réalité pour l'UGTSARIO, pour le peuple Sahraoui, mais aussi pour tous les peuples du bassin euroméditerranéen.

Pour conclure tout à fait, finalement, optimistes ?

Être un militant syndical, par définition raison d'être et conviction c'est être optimiste Pas d'un optimisme béat et contemplatif, mais d'un optimisme agissant et mettant l'Homme une bonne fois pour toutes au-dessus de tout. Et c'est particulièrement vrai concernant le Sahara occidental.



L'UGTSARIO à la rencontre des syndicalistes Girondins

Mohamed Cheik, secrétaire général de l'UGTSARIO, de passage en France a été reçu en Gironde par les syndicalistes engagés depuis 4 ans dans une forte solidarité avec les Sahraouis à travers l'accueil estival d'un groupe d'enfants.

En juin 2005, sur l'invitation des syndicats CGT de CONNEX Bordeaux, EDF/GDF Gironde et Caisse des dépôts Bordeaux, Mohamed CHEIKH, secrétaire général de l'UGTSARIO s'est rendu dans le Sud-Ouest. Un voyage très européen et syndical, qui l'a conduit de Madrid (pour le Congrès de l'UGT Espagne) à Rome (rencontre avec des syndicats italiens), en passant donc par Bordeaux. Des échanges très riches sur le fonctionnement de nos institutions syndicales, nos entreprises aussi, et des projets de solidarités à nouer dans l'avenir. Le mercredi était consacré au CE Connex. Philippe Marzat a été notre guide toute la journée. Rencontre avec les élus CGT du CE. Participation de Mohamed a une réunion interne dans laquelle il a pu aussi présenter ses activités et la lutte de son peuple. Notre camarade sahraoui a pu découvrir une ligne flambant neuve du tramway de la Communauté Urbaine, un centre de vacances géré par un Comité d'Entreprise à Soulac sur mer, l'univers feutré de la Caisse des dépôts et autres échanges et rencontres. Enfin, l'Union Départementale CGT de la Gironde tint à faire de l'UGTSARIO l'hôte d'honneur de son Comité Général réunit à cette date. **Mohamed Cheikh et Habiballah y ont fait une intervention de près d'une heure** lors d'une séance plénière des délégués départementaux. L'intervention fut suivie d'un petit débat avec la salle. Repas avec les participants, notamment avec Luc Paboeuf (secrétaire départemental) et Alain Delmas (secrétaire régional). **Une motion de soutien à la lutte des Sahraouis a été prise par l'UDCGT.**

Le week-end a été très festif au festival CCAS de Soulac. Pour Cheik, ce fut l'occasion de multiples rencontres avec des syndicalistes, des élus et de jeunes agents EDF, GDF particulièrement nombreux sur la fête. Le programme s'est terminé à Paris au siège de la centrale CGT à la rencontre des représentants syndicaux de l'énergie.

Olivier Perriolat

lors des obsèques de Lembarki Hamdi. (...) Presque toutes les voitures avec à leur bord plus de trois personnes sont arrêtées, contrôle d'identité suivi d'un « interrogatoire » (Où allez-vous? Pourquoi êtes-vous ensemble? Quel genre de liens existent entre vous?(...) Dans les rues et boulevards d'El Ayoun, tout rassemblement de plus de quatre personnes est interdit.

17.01.2005 libération de Aminatou Haidar

La réception a eu lieu à Lemleihess, à 35 km à l'est d'El Ayoun. Des centaines de citoyens sahraouis, venus des différentes villes occupées du Sahara occidental et du sud du Maroc, ont participé à la cérémonie. Un énorme drapeau de la RASD a flotté au-dessus des têtes. Après la réception la répression a repris. Quatre personnes au moins ont été arrêtées. Un meeting populaire a été organisé dans les campements de réfugiés à Tindouf en signe de solidarité avec Aminatou Haidar.

24.01.2006 Agadir

Arborant des drapeaux de la RASD, les étudiants sahraouis de la faculté des sciences « Ibn Zouhr » d'Agadir ont exprimé leur soutien à « la poursuite de l'intifada de l'indépendance. »

24/25.01.2006

Procès en deuxième instance de Aminatou Haidar. Houcine Lidri, Brahim Noumria, Larbi Messaoud, Mohamed El Moutaoukil, Hmad Hammad, Ali Salem Tamek, Jenhaoui Lakhliifa, Mahjoub Chtioui, Mahmoud Lahwidi, Mohamed Tahlil, Ouali Amydane, El Moussaoui Sidahmed, Mohamed Bal-la. Deux prévenus voient leur peine augmentée: celle de Amaydane Elwali passe de 6 à 12 mois de prison, celle de Ali Salem Tamek de 8 à 10 mois de prison. Pour les autres prévenus les condamnations de première instance ont été confirmées.

25.01.2006 Boujdour-Dakhla

Les familles sahraouies venues à Dakhla et Boujdour dans le cadre des visites organisées par la MINURSO ont été chaleureusement accueillies par la population arborant des drapeaux de la RASD. La police a bloqué les rues menant à la réception.

26.01.2006 El Ayoun

La majorité des établissements scolaires, surtout le lycée Mohamed V et l'établissement Alfateh, ont été décorés de drapeaux de la RASD. La riposte des forces de répression marocaine a été immédiate.

26.01.2006 El Ayoun

Les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de El Ayoun, Smara, Aït Melloul, Kenitra, Tiznit et Kalaat Sghrana ont dénoncé dans un communiqué les mauvais traitements.

29.01.2006

Manifestation indépendantiste à travers les rues de Smara, avec drapeaux de la RASD et slogans, dispersée brutalement par les forces de répression. L'Association des Familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), a exprimé sa préoccupation au sujet de la « grave et préoccupante situation » des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines où la torture et les mauvais traitements sont monnaie courante.

02/03.02.2006 Goulimine

Environ 300 Sahraouis ont organisé une manifestation devant le siège de la wilaya. Le lendemain une nouvelle marche a réuni environ un millier de Sahraouis, dispersés à nouveau violemment par les forces de l'ordre. Les manifestants ont scandé des slogans en faveur du Front Polisario, de l'autodétermination du Sahara occidental et de la libération des prisonniers sahraouis. Ils ont dénoncé la discrimination dont souffrent les Sahraouis en matière de travail et de logement.

03/04.02.2006 Dakhla

Affrontements pendant la nuit entre les forces de répression marocaines et des citoyens sahraouis.

06.02.2006 Goulimine

Des milliers de manifestants ont organisé une nouvelle marche

en direction du siège de la wilaya, interrompue encore une fois par les forces de répression. Les affrontements ont duré plus de quatre heures. Les 11 avocats, originaires de cinq pays, livrent leur rapport de mission d'observation des 29 au 29 novembre 2005 et 11 au 15 décembre 2005, concernant les procès de 14 prisonniers politiques sahraouis devant la Chambre criminelle du Tribunal d'El Ayoun.

09.02.2006

Cinq soldats marocains, des Sahraouis enrôlés contre leur gré au sein des Forces armées royales, ont été interceptés par des gardes frontières du côté de Merkala (Tindouf). Ces jeunes militaires avaient déserté leur poste et franchi la frontière algérienne pour rejoindre l'Armée de libération sahraouie. (Le Soir d'Algérie)

11.02.2006 Boujdour

Manifestation pacifique au centre de la ville. Nombreux blessés.

13.02.2006 El Ayoun

Des unités des forces mobiles marocaines (CMI) soutenues par des groupes des GUS et des soldats continuent de quadriller les principaux boulevards et avenues. De nombreux établissements scolaires sont depuis plus de trois mois strictement contrôlés par des forces de police marocaines. Chaque jour dans une des villes du Sahara occidental des citoyens sahraouis sont arrêtés, maltraités.

20.02.2006 Le Maroc maltraite et torture des mineurs

Le Secrétariat international de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) lance un appel intitulé: Exactio enfants. Usage excessif de la force policière / Détention arbitraire / Disparition présumée.

20.02.2006 Défense des droits humains

Le Forum marocain Vérité et Justice a décidé de reconstituer sa section Sahara dissoute par décret le 18 juin 2003.

24/25.02.2006

À l'approche du 30^e anniversaire de la RASD, des manifestations ont eu lieu dans les villes du Sahara occidental occupé. Des arrestations arbitraires suivies d'interrogatoires musclés voire de tortures ont été signalées à Dakhla, Boujdour et El Ayoun.

27.02.2006 Goulimine

Mokhtar Benjelloune, enlevé, interrogé et torturé à deux reprises en février, a été condamné à un an de prison ferme et 1 000 DH d'amende pour « détention et vente de cannabis ».

02.03.2006 Goulimine

Neuf jeunes Sahraouis, arrêtés suite aux manifestations de février dans cette ville, ont été transférés à la prison civile d'Inzegane et présentés le 2 mars 2006 au juge d'instruction. Un collectif, regroupant des syndicats, des associations des droits humains et des militants, a été constitué pour la libération et la solidarité avec ces détenus.

08.03.2006 Journée internationale de la femme

Des dizaines de femmes sahraouies ont manifesté pacifiquement à El Ayoun à l'occasion de la journée internationale de la femme, réclamant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

10-12.03.2006

Deuxième congrès national du Forum marocain Vérité et Justice Le nouveau Conseil national comprend quatre Sahraouis: Lahcen Moutik, Mayara Mohamed ould Haïba, Adnane Brahim et Mohamed El Moutaouakil (emprisonné à El Ayoun).

10-11.03.2006

L'université d'Agadir a été le théâtre d'affrontements violents les nuits du 10 au 16 mars.

17.03.2006 Grève de la faim

Neuf détenus politiques sahraouis arrêtés lors des manifestations qui ont eu lieu à Goulimine en février ont entamé une grève de la faim dans les prisons d'Ait Melloul et d'Inzegane. En prévision de la visite du roi du Maroc au Sahara occidental annoncée dans

Jean-Pierre Tuquoi un auteur courageux

Monsieur Jean-Pierre Tuquoi, journaliste au Monde quotidien, et éminent spécialiste du Maghreb, vient de publier chez Albin Michel un livre qui « *fait grincer bien des dents* » au Maroc comme en France. « *Majesté, je dois beaucoup à votre père et tout ce qu'il m'a donné je m'efforcerai de vous le rendre* ». Ce furent les premiers mots du Président Chirac à Mohamed VI lors des obsèques d'Hassan II. Il y a toujours eu une relation entre la France et le Maroc. Cette alliance sacrée passe d'abord par les chefs d'État. Au-delà de ce cercle, des Français ont conseillé dans l'ombre et participé souvent de près aux intrigues familiales. Par ailleurs, à Paris, les « *amis du Maroc* », anciens ministres, ou éditorialistes connus, sont solidaires d'un pays auquel les rattachent des liens particuliers. Ils ont leur capitale: Marrakech. Et puis il y a le poids des intérêts économiques croisés, des législations sur mesure et de la lutte contre l'islamisme qui rassemble les services secrets des deux pays.

Les commentaires parus autour de ce livre s'intéressent peu au cas particulier des Sahraouis pourtant fort bien et longuement traité par Jean-Pierre Tuquoi. Depuis 30 ans, le Front Polisario et la RASD sont effectivement les premières « *victimes* » de cette connivence qui « *interdit* » à la France, membre permanent du Conseil de Sécurité, toute autre position qu'une position pro marocaine même si celle-ci est depuis 30 ans contraire au droit international. Madame Mitterrand, en 1990, s'est ainsi heurtée à cet interdit et a dû renoncer à un voyage dans les campements sahraouis longuement préparé et strictement humanitaire.

L'Association des Amis de la RASD, à plusieurs reprises, s'est trouvée confrontée à cette connivence. **Ainsi, il y a quelques années l'Ambassade de France a sans complexe relayé une campagne marocaine contre la présence d'élus français à la 4^e commission de décolonisation de l'ONU.** Cette année, Monsieur Brice Hortefeux, Ministre délégué aux collectivités territoriales, s'est fait directement l'interprète de l'Ambassadeur du Maroc pour s'adresser aux maires du Mans et de Gouffernville l'Orcher et les rappeler à la raison. « *L'attention du Ministère de l'Intérieur a été attirée par l'Ambassade du Maroc en France sur le fait que votre mairie arborait à certaines occasions un drapeau de la RASD* ».

N'est-il pas urgent que l'État français et son personnel politique, s'affranchissent de cette connivence, de ce passage obligé par le Maghzen et formulent enfin une politique pour l'ensemble du Maghreb, respectueuse des droits et des intérêts des peuples qui ouvre pour l'Europe des perspectives euroméditerranéenne équilibrées entre le Nord et le Sud. Politique courageuse permettant enfin de reconnaître l'existence et l'indépendance des Sahraouis. Il faudra en faire un des enjeux de la prochaine présidentielle.

« *Majesté, je dois beaucoup à votre père* »

France-Maroc, une affaire de famille – Albin Michel

Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies s2006-249 19/04/06

Le Secrétaire Général des Nations Unies vient de publier son dernier rapport sur la situation au Sahara occidental pour préparer la prochaine session du Conseil de Sécurité consacrée au Sahara occidental. Suivant ses récentes déclarations, Kofi Annan reste heureusement fidèle aux principes des Nations Unies en rappelant le droit à l'autodétermination et l'absence de toute souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Il souligne également les atteintes aux droits humains exercées par les autorités marocaines d'occupation contre les Sahraouis engagés dans les manifestations et protestations en faveur de la tenue du référendum.

Suivant les recommandations de son envoyé personnel M. Walsum, Kofi Annan propose à nouveau aux parties d'engager des négociations directes sans préalable.

Quelle portée peut avoir une telle proposition alors que le Maroc rejette depuis 2005 le principe même du référendum d'autodétermination, défiant ainsi grossièrement la Communauté Internationale. On attendait de la part du Secrétaire Général une réaction plus vigoureuse et enfin des moyens qui fassent sérieusement pression sur la partie Marocaine.

Le Conseil de Sécurité prendra-t-il dans quelques jours ses responsabilités en imposant l'application de ses propres résolutions ?

QUELQUES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AUX SAHRAOIS EN FRANCE

Échange inter école J'réfia/Fleurville – Le Havre

L'association havraise « *un camion-citerne pour le peuple sahraoui* » présidé par Jean-Claude Crochemore, suite à la présence des cinq petits sahraouis, a engagé une fructueuse coopération avec l'école de Fleurville et la classe de CE1-CE2. Au moment de Noël, exposition, fabrication d'objets à vendre. Les enfants de Fleurville ont ainsi participé à la collecte des fonds pour l'accueil des enfants sahraouis en 2006.

Mobilisation pour accueillir les enfants – APAPS/Palaiseau

Le 5 mars 2006, l'Association Palaisienne des Amis du Peuple Sahraoui (APAPS) de Palaiseau (Essonne) a organisé une soirée « *couscous* » animée par trois musiciens kabyles qui ont interprété des chants de Kabylie. 100 personnes ont participé à cette soirée dans une ambiance formidable. Les bénéficiaires nous permettront de régler les billets d'avion et d'accueillir ainsi 10 nouveaux enfants sahraouis de Boujdour au mois d'août. Ils sont reçus par la ville de Palaiseau dans le centre de vacances de la Nièvre. Pendant trois semaines, les enfants découvrent la campagne, la forêt... Ils sont ainsi très heureux, les échanges avec les petits palaisiens sont amicaux et chaleureux. Cet accueil à Palaiseau dure depuis 15 ans.

Une nouvelle association à Massy – SALEM

Janvier 2006, création d'un nouveau comité de solidarité avec les Sahraouis « *Salem* » à l'initiative d'un groupe d'amis et amies de Massy. Bienvenue à Salem, qui dès cet été accueille un groupe d'enfants sahraouis en juillet et organise un grand concert classique pour financer le voyage des enfants sahraouis.

À Albi des adhérents de conviction

Autour de José et de Monique Sanchez, une dizaine de personnes parrainent les Sahraouis disparus. Très régulièrement « *les Sanchez* » s'adressent aux élus du Tarn. Paul Quilès, Député-maire de Cordes et Thierry Carmenac, Président du Conseil Général, ont répondu de manière appropriée à leurs courriers. Merci à José et à Monique de soutenir localement les Sahraouis et de maintenir dans le Tarn et à Albi une information sur le Sahara occidental.

Exposition à Limoges – CLSPS

Au retour des fêtes du trentième anniversaire, le Comité de Limoges a organisé une soirée solidarité à Boisseuil le samedi 12 mars et a organisé une exposition d'un peintre sahraoui à Saint Junien du 24 mars au 17 avril 2006.

Rencontre à Ivry – AA RASD Val de Marne

Au forum social Ivryéen, le comité du Val de Marne a rassemblé une quarantaine de personnes autour de Khalil M'Hamed, Ministre des territoires occupés, débat passionné et passionnant ce jeudi 13 avril 2006.

Vendredi 19 mai 2006 au Mans Repas et soirée-débat solidaires à la Fonderie

L'ACTUALITÉ DES VILLES JUMELÉES

Gonfreville l'Orcher/Jréfia

Avril 2006 / Le Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher et la ville organisent à nouveau une forte délégation pour poursuivre les coopérations bilatérales avec J'réfia. Au programme, les jardins familiaux, la création d'une classe de français et la recherche de contacts pour préparer un grand projet sur la culture sahraouie à Gonfreville en 2007.

Le Mans/Haouza

La restauration de l'école d'Haouza votée par le Conseil municipal du Mans en novembre dernier a bien démarré. L'engagement de la ville et de ses élus a été contagieux. Plusieurs écoles du Mans et de la Sarthe ont engagé une correspondance scolaire avec les écoliers d'Haouza. La ville du Mans, choisie par l'Unicef comme « *ville amie des enfants* », n'a pas manqué de souligner que ses centres de vacances accueillent depuis 27 ans chaque été vingt enfants sahraouis. Une solidarité qui ne s'est jamais démentie. Depuis janvier, les courriers entre enfants du Mans et enfants d'Haouza ne s'arrêtent plus. À noter dans la publication Unicef de janvier 2006, « *les enfants du monde* », une page consacrée aux campements sahraouis et à ses enfants. Bravo à l'UNICEF qui s'intéresse « *aux oubliés du désert* ».

Brève solidarité Le CCFD, engagé depuis 1975 dans le soutien humanitaire aux campements sahraouis, a renouvelé en 2005 le projet coopération bergerie. À suivre dans un prochain Sahara Info.

la presse marocaine, les autorités marocaines ont consolidé et intensifié leur présence militaire dans le territoire. Les voies de communication entre le Sahara occidental et le Maroc sont contrôlées, afin d'empêcher les étudiants sahraouis des universités marocaines de se déplacer au Sahara occidental. Une nouvelle campagne de terreur et d'intimidation a été déclenchée.

20.03.2006

Le roi du Maroc est arrivé en début d'après-midi à l'aéroport de El Ayoun. Selon des témoins, tous les fonctionnaires et employés de l'État ont été contraints de se rendre avec leurs familles dans la rue afin d'applaudir le roi. Des milliers d'agents des forces de sécurité contrôlaient la ville, pratiquement en état de siège. Tous les commerces avaient l'obligation de fermer leur négoce. Des manifestations d'opposition ça et là dans les quartiers populaires sahraouis, ont accueilli la visite, immédiatement réprimées

21.03.2006

Mohamed VI a donné le coup d'envoi de plusieurs projets de développement portant sur l'alimentation en eau potable ainsi qu'à l'extension du port de El Ayoun et à la construction de celui de Boujdour. À Boujdour, malgré un déploiement policier important, des jeunes ont parcouru la rue principale, distribuant tracts et drapeaux.

23.03.2006

Le Conseil général du barreau espagnol a présenté son rapport de mission d'observation au Sahara occidental en novembre et décembre 2005. Le document fait état de graves entorses au droit et relève les actes de tortures, les partis pris des juges et l'intervention de policiers et de militaires dans la salle du tribunal.

21/23.03.2006 Marrakech

Marche des étudiants sahraouis de soutien au Front Polisario et dénonçant la visite de Mohamed VI.

**Samedi 20 mai 2006
au Lucernaire à 10 heures**
53 rue Notre Dame des Champs Paris 6^e

CÉLÉBRATION
du 30^e anniversaire de la RASD
de la création du Front Polisario
et du soulèvement populaire
des territoires occupés

**Découvrez tous
les anciens numéros
de Sahara Info sur**
<http://www.sahara-info.org>

**Bulletin de l'Association
des Géographes Français**

numéro spécial (2006-1)

Territoires d'exil: les camps de réfugiés

Avec

« *Les campements de réfugiés sahraouis en Algérie: de l'idéal au réel* » par Alice CORBET (anthropologue)

« *La territorialité de l'espace des camps de réfugiés sahraouis en Algérie* » par Julien DEDENIS (géographe)

« *Sahraouis, dans le désert sans terre* »
par Gianni GIULIANI (photographe).

Droits de l'homme Territoires occupés

À noter la publication par Amnesty d'une déclaration publique sur la situation au Sahara occidental à la veille du procès des 17 prisonniers d'opinion sahraouis ce 3 avril 2006. Le procès qui devait se tenir à El Ayoun le 4 avril a été reporté au 25. Les mauvais traitements infligés aux prisonniers au moment de leur transfert au tribunal et le risque important d'un procès inéquitable nous imposent à nouveau d'y envoyer des observateurs. En coordination avec le BIRDHSO et les avocats espagnols, Maître Daniel Voguet du barreau de Paris sera présent ce 25 avril à l'audience d'El Ayoun. Nous venons d'apprendre la libération à la veille du procès de 48 prisonniers politiques sahraouis, dont ceux qui devaient comparaître le 25. Nous nous en réjouissons vivement et nous nous interrogeons sur ce semblant de justice.

SOMMAIRE

- p. 1 **Édito 30 ans de lutte**
- p. 2 et 3 **Inondations**
- p. 4 **Témoignage**
- p. 5 **Questions au Ministre des Affaires Étrangères**
- p. 5 **La ratification de l'accord de pêche Maroc/UE de nouveau reportée**
- p. 6 à 9 **Dossier syndical**
- p. 6 **La conférence syndicale de Rome**
- p. 7 **Réactions de SUD Rail**
- p. 8 **Rencontre avec la CGT**
- p. 9 **L'UGTSARIO à la rencontre des syndicalistes**
- p. 10 **Jean-Pierre Tuquoi**
- p. 10 **Rapport du Secrétaire Général**
- p. 11 **Brèves de l'association**
- P. 12 **30^e anniversaire de la RASD**

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes : **Eva Tisseyre...**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Triskel Média**

mars 2006 « dépôt légal » n° 134

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : **1 105 G 58229**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2006 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05



30^e anniversaire de la RASD

Tifariti le 27 février 2006



J'aurais tant aimé saluer le Président Abdelaziz, tous les amis rencontrés, les jeunes des premières vacances de jumelage (25 ans déjà ! Ils sont maintenant adultes ...). J'aurais aimé profiter de la richesse de votre programme, traverser la Sagüia El Hamra jusqu'à Tifariti, comme nous l'avons fait en 1982, avec le maire et la première délégation du Mans (qui avait pu aller jusqu'à Haouza). Mais surtout, je veux vous redire que j'admire votre détermination, la conduite irréprochable de votre Résistance, votre respect des décisions de l'ONU.

Les peuples martyrs ont toujours fini par avoir raison de leurs oppresseurs, parce qu'ils ont le droit et la justice pour eux. Vous gagnerez aussi.

Jeanine Rouxin

Maire adjointe du Mans de 1977 à 1995

